



ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE MERCREDI 9 DECEMBRE 2015

L'Assemblée primaire de Mont-Noble est convoquée le mercredi 9 décembre 2015, à 19 h 30, à la salle de gymnastique de Nax.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée. Contrôle des présences. Désignation des scrutateurs
2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 juin 2015. Approbation
3. Présentation du Budget 2016. Approbation
4. Présentation de la planification financière (4 ans)
5. Présentation du Règlement Taxes de séjour. Décision.
6. Présentation du Règlement Taxe de Promotion touristique. Décision.
7. Informations diverses par le Président
8. Divers.

Au terme de notre Assemblée, nous aurons le plaisir de partager le verre de l'amitié.

Les règlements ainsi que le budget sont à votre disposition, au bureau communal, selon horaire officiel publié ainsi que sur le site de la Commune **www.mont-noble.ch**

Les citoyen-ne-s de Mase et Vernamiège désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Nax sont prié-e-s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au vendredi 4 décembre.

*Horaire : Départ de Mase, place de l'église 19 h 00
 Départ de Vernamiège, Pichot 19 h 10
 Retour 30`après fin Assemblée*

Nax, le 17 novembre 2015

L'Administration communale